

COMPTE RENDU

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 06 SEPTEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de Monclar s'est réuni en Mairie le 06 Septembre 2016 à 21H sous la présidence de Monsieur Gérard STUYK, Maire.

Présents : Mmes CATHERINE. LABIT. MARRAULD. Mrs BOUISSIERE. CAGNATI. DECOURTY. JUGIE. LATOUR. LORENZATO. STUYK.

Absents : Mme CANO-HERNANDEZ a donné pouvoir à Mme MARRAULD.
Mme MAUBOULÈS a donné pouvoir à M. CAGNATI.
Mme LABIGOU. Mrs BIASI. CUNY.

Aucune observation n'étant faite, on passe à l'ordre du jour.

Aménagement de Bourg :

M. le Maire informe que les travaux de l'aménagement de bourg –tranche conditionnelle- ont débuté.

L'entreprise SOGEA a été chargée pour le compte :

1. du syndicat EAU 47, de renouveler la conduite eau potable,
2. d'Eurovia (titulaire du marché) de mettre en place le réseau d'évacuation des eaux pluviales.

Une modification du projet est proposée pour l'évacuation des eaux pluviales, à savoir prolongement du collecteur jusqu'à l'intersection de la rue Louis Pons avec le chemin de l'Ayguedouce et suppression du réservoir d'eau sous la place de la mairie.

Cette modification a pour but d'éviter des excès d'eau au niveau des immeubles n° 1 et 3 rue Louis Pons, en cas de fortes pluies.

Le coût de ces travaux (prolongement de 95 mètres du réseau eaux pluviales en tenant compte de la réfection demandé par le Service des Routes) s'élève à 18 353 € HT ; la plus-value passe à 6 000 € HT.

M. le Maire propose de négocier à la baisse ce surcoût ; les élus adoptent à l'unanimité ce prolongement de réseau.

M. le Maire informe que les subventions sollicitées auprès de la DITL pour les amendes de police et auprès de l'ONAC pour le déplacement du Monument aux Morts ont été accordées. La première pour un montant de 4 323 €, la deuxième pour un montant de 1 600 €.

M. le Maire informe également que nous avons profité des tranchées réalisées par la SOGEA pour la pose d'un câble Ethernet entre le secrétariat de mairie et la bibliothèque, ce qui va entraîner la suppression de l'abonnement téléphonique/internet de la bibliothèque.

Il est prévu la même chose pour les bureaux qui se trouvent dans la salle Billou.

M. BOUISSIERE projette le plan de l'aménagement de bourg Place de la Mairie en précisant bien qu'il n'est pas définitif et que certains éléments sont encore à rectifier, notamment en ce qui concerne l'arbre devant la pharmacie. M. BOUISSIERE fait part également du planning des travaux.

Organisation bureau de vote Élections Départementales :

M. le Maire rappelle que les élections départementales doivent se dérouler les 11 et 18 septembre 2016 et qu'il y a lieu d'établir le tour de garde pour la tenue du bureau de vote. Après concertation des élus, les permanences de chacun sont établies.

Extension Périmètre EAU 47 (modification statuts) :

Mme MARRAULD expose à l'assemblée qu'il y a lieu de délibérer sur l'extension du périmètre du syndicat EAU 47 au 01/01/2017 et de ce fait sur la modification de ses statuts.

L'extension du périmètre du syndicat concerne :

- la commune de SAINTE BAZEILLE pour le transfert de compétence « assainissement collectif »,
- les 7 communes issues du Syndicat du Mas d'Agenais CALONGES, LAGRUERE, LE MAS D'AGENAIS, MONHEURT, RAZIMET, SENESTIS et VILLETON pour le transfert de la compétence « eau potable »,
- la commune de VILLENEUVE SUR LOT (ville) pour la compétence « eau potable »,
- la communauté de Fumel pour la compétence « assainissement collectif et non collectif » sur 7 communes ANTHE, BOURLENS, CAZIDEROQUE, COURBIAC, MASQUIERES, THEZAC et TOURNON D'AGENAIS),

À compter du 01/01/2017.

Après débat, le conseil municipal donne son accord pour l'extension du périmètre susdit.

Informations diverses :

Columbarium :

M. STUYK explique qu'un columbarium a été réalisé au cimetière des Prélats en 2007 pour un montant de 5 800 € + 600 € (plaques) = 6 400 €

À ce jour reste une seule case à la vente, aussi M. STUYK demande un accord de principe pour que soit réalisé un autre columbarium, le devis étant en cours.

Le conseil municipal donne un avis favorable pour la commande d'un columbarium afin de pourvoir satisfaire la demande des administrés.

Étude Ad'Ap :

M. le Maire fait part que l'agenda d'accessibilité programmée sur plusieurs bâtiments ou IOP (Installations Ouvertes au Public) va être rendu par le cabinet ARCHISTUDIO dans les prochains jours, le montant des travaux d'accessibilité et de mise aux normes qui sera à réaliser sur les 6 années à venir s'élèvent à environ 200 000 €.

Association Musée du Patrimoine :

M. BOUISSIERE informe qu'à l'occasion de la Journée du Patrimoine, l'association Musée du Patrimoine organise le samedi 17 septembre 2016 la Fête du Patrimoine : Ouverture du Musée, Exposition artisanale des particuliers, Balades en calèche, Soirée animée par Péire Boissière, chanteur et conteur.

À cette occasion un apéritif sera offert par la municipalité, M. BOUISSIERE sollicite l'aide des conseillers municipaux.

Pique-Nique du Comité des Fêtes :

Mme CATHERINE fait part à l'assemblée que le pique-nique organisé par le Comité des Fêtes avec la collaboration du Club de Modélisme a été une réussite. Satisfaction également des participants. Manifestation à reconduire.

Entretien des terrains communaux :

M. le Maire rappelle que l'entretien des terrains communaux était effectué et facturé jusqu'à maintenant par Jérôme MARRAULD. Celui-ci n'étant plus en mesure de réaliser ces travaux (trop de travail sur son exploitation), M. STUYK propose de prendre une entreprise Travaux Publics.

Le conseil municipal est favorable à cette proposition s'il n'y a personne d'autre sur Monclar intéressé pour réaliser ces travaux.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.
